



STEPTEMBER

STEPtember : relevons le défi ! **Bougeons ensemble pour la paralysie cérébrale** **Récoltons des fonds pour financer la recherche**

Comme tous les ans en septembre, c'est le défi santé/bien-être de la rentrée ! En équipe, en famille, entre amis, entre collaborateurs : marchons 10 000 pas par jour pour lever des fonds et faire avancer la recherche sur la paralysie cérébrale, 1^{ère} cause de handicap moteur de l'enfant.



Ce grand élan de générosité et de solidarité doit permettre le financement d'un grand programme de recherche autour du diagnostic précoce du nourrisson atteint de paralysie cérébrale.

Cette année, nos coaches français - Louis (5 ans), Emmy (38 ans), Jason (21 ans), et Adalia (6 ans) – nous encourageront et donneront de bons conseils tout au long du défi !

Paris, le 12 juillet 2022 – Dépasser les 200 000 euros récoltés en 2021, mobiliser plus de 2000 marcheurs : c'est le défi que s'est lancé la Fondation Paralysie Cérébrale, qui organise pour la quatrième année consécutive cet événement ludique en France avec le soutien du Ministère des solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, du Ministère des sports et des Jeux Olympique et paralympique, de la Ville de Paris, de la Fédération Paralysie Cérébrale France et de la Fédération française Handisport.

10 000 raisons de sauter le pas

Avec STEPTember, l'objectif est d'inciter les participants à marcher 10 000 pas par jour ou l'équivalent (jardinage, handisport, ménage, boccia...) pendant tout le mois de septembre, puis de demander à l'entourage familial, amical, professionnel... de soutenir financièrement leurs efforts. STEPTember est un excellent moyen de faire du sport ou d'avoir une activité inclusive tout en faisant une bonne action !

Des entreprises comme L'Oréal, Vulcain, IPSEN, COGEFI, des associations comme Envoludia, Cap'devant... proposent à leurs salariés de rejoindre le challenge. En moyenne, quand on travaille dans un bureau, on ne fait que 3 000 pas par jour, et sûrement beaucoup moins encore en télétravail ! Or, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande de marcher 10 000 pas par jour pour rester en forme. Développer son propre bien-être et celui de ses collaborateurs a un impact positif sur l'entreprise.

Découvrez les bienfaits

Parmi les participants à Stepember des années précédentes dans le monde :



98% ont fait plus de 30 mn d'activité quotidienne en septembre



63% ont parallèlement modifié leurs habitudes alimentaires



60% ont aimé cette compétition amicale dans l'entreprise

60% ont conservé leurs habitudes sportives sur le long terme

69% ont conservé leur motivation durant tout le mois

60% ont constaté un regain d'énergie au bureau

38% ont mieux géré leur stress

34% ont bénéficié d'un meilleur sommeil

88% d'impact positif sur le travail en équipe

ENTREtenir SA SANTÉ ET FAIRE Vivre DES LIENS EN PÉRIODE DE TÉLÉTRAVAIL

STEPember 2022

Lever des fonds pour financer des projets de recherche

La Fondation Paralysie Cérébrale utilisera les fonds levés pour les deux projets suivants :

- Financement du nouveau grand projet européen ENSEMBLE consacré au dépistage et au diagnostic précoce de la paralysie cérébrale, pour intervenir au moment où le cerveau est le plus apte à développer des suppléances. Ce projet sera financé à hauteur de 1,5 million d'euros.
- Financement d'une 1^{ère} mondiale à hauteur de 1,5 million d'euros : l'objectif de l'étude CAP' est de démontrer qu'une rééducation intensive et ludique basée sur la méthode HABIT-ILE peut changer le pronostic de très jeunes enfants âgés de 1 à 4 ans atteints de paralysie cérébrale. C'est à ce jour le financement le plus important accordé à un projet européen de recherche clinique répondant aux plus hauts critères méthodologiques dans cette pathologie.

Pour participer à STEPember

Les inscriptions sont ouvertes dès le 20 juillet en se connectant sur le site www.stepember.fr. Une participation de 25 euros par personne (15€ pour les enfants et les étudiants) est demandée.

En individuel ou par groupe de 4 personnes maximum, les participants pourront rentrer tous les jours leurs performances. Ils seront encouragés par nos quatre coachs français qui leur donneront des conseils, des idées...

Plus d'informations sur www.stepember.fr

La paralysie cérébrale, c'est quoi ? _____



1er handicap moteur de l'enfant



1 naissance toutes les 6 heures
4 naissances par jour



125 000 personnes en France
Plus de 17 millions dans le monde



Conséquence de lésions irréversibles altérant le développement du cerveau du bébé



Causes multiples: infection ou maladie pendant la grossesse grande prématurité, AVC ou accouchement difficile....



Elle peut aussi générer des déficiences sensorielles ou cognitives

SEPtember 2022

La paralysie cérébrale désigne un groupe de troubles affectant les mouvements d'une personne depuis sa naissance. C'est un handicap permanent qui ne s'aggrave généralement pas avec le temps. Il est dû à des dommages sur le cerveau en développement du bébé, soit pendant la grossesse soit autour de la naissance.

Les causes en sont multiples, par exemple une naissance prématurée ou un cordon enroulé autour du cou du bébé pendant la naissance. Cela peut donc arriver à n'importe quel nouveau-né.

Les conséquences peuvent être plus ou moins lourdes allant d'une légère difficulté à marcher à une atteinte grave de la motricité entraînant l'usage de fauteuil roulant (paralysie d'un côté du corps voire des quatre membres). Les personnes atteintes de paralysie cérébrale peuvent également présenter des déficiences moins visibles comme des troubles visuels, de la parole, une épilepsie, des troubles des apprentissage, voire une déficience intellectuelle.

Les progrès considérables de la science grâce à la recherche ces dernières années rendent maintenant possibles des innovations majeures comme par exemple :

- dans la prévention des lésions à la naissance comme l'hypothermie : on fait descendre la température corporelle du nourrisson à 33,5° ce qui protège le cerveau et favorise la réparation des cellules endommagées. Grâce à cette nouvelle technique, le destin de ces nouveau-nés peut changer !
- dans le développement de techniques de rééducation plus efficaces dès les premiers mois de vie pour prévenir les complications et les douleurs,
- dans l'amélioration de la participation active et du parcours de vie des enfants et de leur famille et des adultes pour leur permettre d'être plus autonomes,
- dans le développement de technologies de suppléance (de la robotique qui permet de réaliser de nombreuses tâches aux jeux sérieux pour la rééducation...)

La recherche n'est utile que si elle se traduit dans la vie de ceux qui en ont besoin.

Et parce que la recherche, c'est aussi une question de moyens, la Fondation Paralysie Cérébrale a besoin d'argent et de dons pour financer les projets les plus porteurs d'espoir et de progrès.



**FONDATION
PARALYSIE
CÉRÉBRALE**

--- A propos de la FONDATION PARALYSIE CEREBRALE

La Fondation Paralysie Cérébrale a été créée en 2005 par des associations de parents et des professionnels de santé, avec le soutien du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle a pour vocation de promouvoir et soutenir la recherche sur la paralysie cérébrale, œuvrer pour l'amélioration de la qualité des soins, la diffusion des bonnes pratiques et le développement des connaissances. Elle mène chaque année des appels à projets de recherche et attribue des fonds aux travaux les plus prometteurs. Ces appels à projets, financés grâce aux dons que la Fondation collecte, sont supervisés par son Conseil Scientifique, composé d'experts européens indépendants.

La Fondation Paralysie Cérébrale est la seule Fondation de recherche en France spécifiquement dédiée à la paralysie cérébrale. La Fondation est partenaire d'organisations nationales (Fédération Française des Associations d'IMC) et internationales (European Academy of Childhood Disability, Cerebral Palsy Alliance - Australie, Cerebral Palsy Foundation - Etats-Unis). www.fondationparalysiecerebrale.org

Contact presse - Anne de Lander – 06 61 77 48 72 – annedelander@gmail.com